

## La sortie

A la fin du séjour, vous (et/ou votre famille) êtes informé de votre sortie au moins 24 heures à l'avance :

- A domicile directement.
- Dans un centre de rééducation/réadaptation après concertation pluridisciplinaire
- Dans une autre unité spécialisée

Le choix des centres de réadaptation est réalisé en fonction de vos besoins et du lieu géographique de votre domicile. Nous essaierons cependant de prendre en compte vos choix.

Après ce séjour, vous pouvez nécessiter d'intégrer une maison de retraite. Il est important de prendre RDV auprès de l'assistante sociale de l'unité afin d'anticiper les démarches administratives.

Votre suivi post-hospitalisation peut être assuré par le médecin ou une équipe pluridisciplinaire.

## Les réseaux

Le service est en lien avec des réseaux spécifiques de pathologies qui pourront prendre contact avec vous pendant ou après votre séjour, avec votre accord.

France AVC : 01.34.53.22.13

Réseau SEP : 01.39.91.23.73

## A retenir...

- Pas d'alimentation sans autorisation médicale
- Respecter les horaires de visites
- Apportez du linge de change et des affaires de toilettes
- Les enfants de moins de 15 ans ne sont autorisés dans le service.
- L'équipe paramédicale (infirmier, aide-soignant) ne peut pas donner d'informations d'ordre médical.
- Vous pouvez contacter le service pour des renseignements non médicaux de 11h30—12h30 et 15h30-16h30
- N'oubliez pas de désigner une personne de confiance
- Par mesure de sécurité nous ne pouvons pas stocker d'aliments/boissons et réchauffer des plats provenant de l'extérieur.
- L'assistante sociale est joignable au : 01.34.53.49.57



## Livret d'accueil des services de neurologie et neuro-vasculaire

### Service de neuro-vasculaire :

1er étage unité Soulié

01.77.65.55.40

### Service de neurologie :

4ème étage unité Hanot

Dr SERET BEGUE chef de pôle

Dr DESCOMBES Chef de Service

Mme DA SILVA Cadre de Pôle

Mr CHEVALIER Cadre de Santé

## L'équipe médicale

Dr CAMARA

Dr MANCHON

Dr DESCOMBES

Dr SACKO

Dr MAHFOUD

Dr VARNET

2 internes de médecine générale

## L'équipe paramédicale

### Les Infirmiers :

Bensadoun Mélanie

Blot Alexandre

Bouras Fatiha

Boudra Soumia

Dausse Karine

De sousa Caroline

Dougnat Emilie

Fay Cécile

Grange Caroline

Parrot Coralie

Torres Estelle

### Orthophoniste :

Cado Delphine

### Neuro-psychologue :

Larroze-Francezat Maud

### Assistante Sociale :

Benmouhoub Nadia

### Les aides-soignants :

Atonga Alice

Amiens Françoise

Coulibaly Kadidja

Dino Corine

Doloir Catherine

Goh Aurélie

Kramer Jean-Marc

Matsima Stella

Molina Kelly

Naine Coralie

Ndika Monita

Pichi Marie-Ange

Ponsard Stéphanie

Thildorant Marie-Line

### Dietéticiens :

Toron Elodie

Le Bail Clémentine

### Masseurs-Kinésithérapeutes

## Unité de soins intensifs Neuro-vasculaire

Vous (ou un de vos proches) êtes hospitalisé pour un **Accident Vasculaire Cérébral**.

Dans la phase très aiguë, vous êtes pris en charge en soins intensifs pour une durée de 24h à 48h au 1er étage unité Soulié.

La surveillance est très rapprochée (scope, perfusion, oxygène...) et sous la responsabilité d'un médecin, d'un infirmier et d'un aide-soignant pour 4lits.

Pendant cette période, des examens complémentaires sont réalisés pour orienter rapidement le diagnostic et la prise en charge.

**Les visites sont réglementées** : de 14h—15h et de 19h-20h (deux personnes maximum).

**L'information médicale** est donnée au patient en priorité ou à la personne de confiance dès le début de la prise en charge et durant son séjour (**sans rendez-vous**).

L'équipe paramédicale (infirmier, aide-soignant) ne peut donner d'informations d'ordre médical.

Au décours de l'AVC, des modifications du comportement ou agitation peuvent amener l'équipe à mettre en place des mesures de sécurité (contentions...).

Pour des raisons médicales l'alimentation peut être suspendue.

Dès que votre état est jugé stable par l'équipe, vous êtes transféré dans l'unité de soins conventionnel de neurologie au 4ème étage unité Hanot.

## Unité de neurologie

Vous (ou un de vos proche) êtes hospitalisé pour la prise en charge d'un AVC ou d'une pathologie neurologique au 4<sup>e</sup> étage unité Hanot.

Durant cette période vous êtes sous la responsabilité d'un médecin, d'un infirmier et d'un aide soignant pour 12 lits.

**L'information médicale** est donnée au patient en priorité ou à la personne de confiance dès le début de la prise en charge et durant son séjour (**sur plages de rendez-vous**).

L'équipe paramédicale (infirmier, aide-soignant) ne peut donner d'informations d'ordre médical. Vous pouvez contacter le service pour des renseignements non médicaux de 11h30 - 12h30 et de 16h00 – 17h00.

Vous pourrez être amené à intégrer un programme d'**éducation thérapeutique** avec votre accord.

Pour des raisons médicales **l'alimentation peut être suspendue**. Il est impératif de demander à l'équipe paramédicale les consignes concernant votre alimentation.

**Les délais de réponses aux sonnettes** peuvent être variables selon l'activité du service (personnel en cours de soins).

Il n'est pas possible à un membre de votre famille de rester durant la nuit auprès de vous pour des raisons de confidentialité et sécurité.

Demandez à votre famille de fournir un nécessaire de toilette ainsi que du linge de rechange.

Au décours de votre séjour, vous serez amené à rencontrer le cadre de santé et l'assistante sociale afin de prévoir votre sortie.